Section des
Pyrénées Orientales

CTL du 27/04/2017

POINT 1 : UNE ETAPE DE PLUS VERS LA FIN DU PARITARISME !!!

POINT 2 : UN PAS DE PLUS VERS LA FIN DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE

Le CTL (Comité Technique Local) n'est plus une instance paritaire.
Seules les OS peuvent émettre un vote lorsque le point présenté en CTL est soumis pour avis.
Lorsqu'il fait l'objet d'un vote unanime contre de la part des OS, un nouveau CTL est convoqué et ce même point est alors adopté d'office.
Ce fonctionnement n'a rien de démocratique.
En ce 27/04/2017, le nouveau règlement intérieur du CTL a donc été ainsi adopté.
Rappelons qu'il réduit de moitié les droits syndicaux inhérents à cette instance.
Le monde syndical est régulièrement attaqué pour réduire sa capacité à défendre les salariés.
Sa légitimité est aussi attaquée en remettant en cause les outils permettant de valider son degré de représentativité
La fin du paritarisme est aujourd'hui en débat sur le devant de la scène politique.
FO attachée au paritarisme fait de cette question un casus belli.

Ce 27/04/2017 restera dans les mémoires de la délégation FO DGFIP 66.
En effet pour la première fois seules 3 personnes représentants l'administration étaient présentes : Madame Pascale NANTE AGFIP, Madame Bernadette TOULOUSE IDIV, Madame Christine MAURY IDIV.

Cela en dit long sur l'importance de ce CTL aux yeux de la Direction
Devant la gravité de la situation vécue au quotidien par les agents, cet aspect là des choses nous interpelle.

Le second point de l'ordre du jour a consisté à une présentation de l'accueil personnalisé sur RDV par la Direction.
La DG fait tout ce qu'elle peut pour dissuader le public de venir à notre rencontre.
L'objectif est bien d'inciter les usagers à utiliser uniquement internet pour communiquer avec l'administration afin de pouvoir supprimer encore plus d'emplois.
Une fois cet objectif atteint, c'est la fin du service public de proximité avec des agents et avec des implantations organisées sur une base départementale.
Il serait plus judicieux de s'attaquer d'abord à la fracture numérique
FO défend le service public de proximité AVEC DES AGENTS !!!

Les nouvelles technologies ne permettent pas d'assurer un service parfait.
Elles ne remplaceront jamais des moyens humains.
Au centre de contact de Carcassonne par exemple, il y a 4000 appels en moyenne par jour.
Malgré tous les moyens modernes, seulement la moitié des appels sont traités faute d'effectifs suffisants

Dans son rapport d'activité 2016, présenté le 23 février dernier , le Défenseur des droits Jacques TOUBON, en parlant de la dématérialisation dénonce un retrait du service public.
En matière de prestations sociales il pointe notamment la réduction de l'accueil physique au profit d'internet, excluant de fait les publics les plus vulnérables.
Plus précisément il dénonce l'amplification de l'inaccessibilité des services en raison de la suppression des services d'accueil, de la dématérialisation et de l'absence de réponse téléphonique.

Les préfets sont tenus de mettre en place un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public.
Nous avons interrogé en liminaire la présidente à ce sujet.
Pas de réponse, mais Monsieur BRESSON était ce matin même avec le Préfet.
Nous en saurons davantage une prochaine fois.

Pour finir, précisons que l'accueil personnalisé sur RDV, repose sur la technique du contre appel.
La personne demande un RDV et on lui répond par téléphone en lui disant que sa question est simple et qu'elle ne mérite pas un déplacement de sa part.
De plus si la personne n'a pas créé son espace personnel, la page d'accueil du site est peu conviviale et il faut vraiment en vouloir pour accéder à l'onglet permettant la prise de RDV.
Dans le document de travail qui nous a été fourni, l'accueil personnalisé sur RDV trouve sa pertinence suite à un sondage réalisé par BVA.
Face à une question fermée, bien évidemment qui peut être contre le fait d'être reçu sur RDV sans avoir à faire la queue et attendre ?
De la même façon qu'on ne gouverne pas avec des sondages, on ne peut pas prendre de telles décisions en s'appuyant sur un sondage.

Madame NANTE est prudente sur le sujet et cette nouveauté commencera d'abord seulement dans les SIP et pas pour tout de suite.
Elle partage beaucoup d'interrogations soulevées par les OS sur ce sujet.
Mais elle souhaite sa mise en place , pour pointer réellement les problèmes.
Cela s'appelle une expérimentation.
A la DGFIP elles sont généralement concluantes aux yeux de l'administration.
Affaire à suivre...